

L'appel du collectif

EN AVANT LA BRESSE BOURGUIGNONNE !

Pour conserver la maîtrise du destin de notre territoire et son identité !

Dans un contexte de construction d'une grande région unifiée Bourgogne-Franche-Comté et d'évolution annoncée des conseils généraux, c'est le **seul moyen de conserver à la Bresse bourguignonne son identité territoriale, sa qualité de vie et la maîtrise de son destin**. Elle doit en effet « faire le poids » face aux agglomérations chalonnaise, mâconnaise ou lédonnienne, organisées elles-aussi sur des bases démographiques de 60 à 100 000 habitants, et dont la tendance naturelle sera d'utiliser la Bresse comme simple réserve d'espaces périurbains...

Pour développer des équipements structurants indispensables !

L'avenir de la Bresse bourguignonne, en termes de développement économique, social et culturel, passe par le maintien et l'installation d'équipements modernes, aussi bien en matière de transports publics, d'habitat, de formation, qu'en matière numérique, avec la généralisation nécessaire de l'internet « Très Haut Débit » au profit des entreprises et des particuliers sur l'ensemble du territoire. La conception et la mise en place sur le terrain de ce type de projets nécessite une **ingénierie appropriée**, à laquelle ne peut prétendre aucune des petites intercommunalités actuelles.

La France compte **36614** communes pour :



2145 Etablissements Publics de
Coopération Intercommunale
(EPCI)

Communautés de communes **1903**

222 Communautés d'agglomérations

Syndicats intercommunaux **13408**

Pour avoir une organisation plus lisible et plus efficace en mettant fin au coûteux mille-feuille territorial !

Dans sa configuration actuelle, la Bresse Bourguignonne est constituée de : **88 communes**, organisées en **6 communautés de communes**, sur le territoire desquelles coexistent aussi **une trentaine de syndicats intercommunaux**, ce qui fait autant de présidences, de vice-présidences, plus ou moins rémunérées, de réunions multiples mobilisant des dizaines élus.

Dans ce système opaque, souvent inefficace et coûteux, les prises de décisions sont complexes et échappent parfois à tout contrôle démocratique :

On peut s'interroger par exemple sur le fait que **le bassin de la Seille mobilise à lui seul, pour sa gestion, au moins une dizaine de structures intercommunales**.

De son côté, la question de la **collecte et du traitement des déchets des ménages relève principalement de deux syndicats intercommunaux différents, parallèles aux 6 communautés de communes**.

MANIFESTE POUR UNE
INTERCOMMUNALITE UNIQUE EN BRESSE BOURGUIGNONNE

Signez-le sur <http://enavantlabresse.wordpress.com/>



MANIFESTE POUR UNE INTERCOMMUNALITE UNIQUE EN BRESSE BOURGUIGNONNE

La Bresse bourguignonne est un territoire rural à l'identité culturelle, historique et naturelle forte et qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée à proximité des grands axes européens.

Dans le passé, au moins à deux reprises, grâce à l'engagement des forces vives de son territoire, la Bresse a su trouver le chemin du progrès et du développement. D'abord avec la création du district de Louhans en 1790 au début de la grande révolution française, puis à la chute du second empire de Napoléon III avec la conquête républicaine de l'arrondissement de Louhans autour de Lucien Guillemaut à partir de 1880. Lors de ces deux séquences historiques, le choix de fédérer les énergies de toute la Bresse autour du pôle de centralité constitué par Louhans, s'est révélé bénéfique pour l'ensemble du territoire.

Dans la continuité de ces précédents historiques exemplaires, la Bresse bourguignonne a su à nouveau, en s'organisant en Pays à partir de 2004, impulser une dynamique, valoriser et préserver ses ressources locales et inverser la courbe démographique qui promettait le déclin en faisant une première expérience de projets de développement à une échelle élargie.

Cependant elle reste extrêmement fragile tant dans son organisation territoriale, que dans ses facultés d'essor économique, ou que son équilibre environnemental et doit conforter son attractivité pour relever les enjeux de son développement.

Avec le regroupement des Régions, et à terme la possible suppression des Conseils généraux, l'intercommunalité doit devenir la structure de proximité et d'efficacité de l'action locale. Le projet de réforme territoriale prévoit de remettre en cause les découpages actuels des intercommunalités rurales : or nous ne voulons plus de regroupements artificiels.

La Bresse se trouve aujourd'hui fragmentée comme l'étaient autrefois les Balkans.

C'est pourquoi nous souhaitons que les intercommunalités s'unissent et se regroupent en une seule et unique entité : la Communauté de Communes de la Bresse bourguignonne.

Ce nouvel établissement public de coopération intercommunal de format pertinent, respectant parfaitement le bassin de vie et doté de nouvelles compétences, en intégrant celles de structures intercommunales éparpillées, sera plus puissante pour prendre part aux décisions d'avenir et peser face aux grandes agglomérations qui nous entourent et qui ont su elles déjà s'organiser.

La fusion des intercommunalités et syndicats intercommunaux en une seule et même structure, calquée par exemple, sans qu'il s'agisse d'une limite contraignante, sur le périmètre du Schéma de cohérence territoriale de la Bresse représente un levier nécessaire pour clarifier et harmoniser l'action publique et la fiscalité, rationaliser l'accès aux financements extérieurs (Département, Région, Etat, Europe) et atteindre les objectifs de développement du territoire.

La Bresse ne doit pas manquer ce nouveau rendez-vous avec son histoire et s'engager dans les prochains mois sur le chemin d'une grande et moderne Communauté de communes pour passer de l'adjonction d'intercommunalités de gestion à une intercommunalité de projets.

Unie la Bresse sera plus forte !

Signez sur <http://enavantlabresse.wordpress.com/>